



PRÉFET DU CALVADOS

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Société ERDF**  
**Commune de Caumont l'Eventé**

## **Demande d'approbation du projet d'ouvrage relative à l'extension du poste de transformation électrique 90000 /20000 volts**

Le Préfet du Calvados informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 10 mai 2016, il sera procédé du 6 juin 2016 au 8 juillet 2016 à une enquête publique sur la demande d'approbation du projet d'ouvrage présentée par la société ERDF.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête du lundi 6 juin 2016 à 9h00 au vendredi 8 juillet 2016 à 12h00 en mairie de Caumont l'Eventé et présenter ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cette occasion, aux jours et heures habituels d'ouverture de cette mairie, soit les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h. Toute correspondance relative à l'enquête peut également être adressée au commissaire enquêteur en mairie de Caumont l'Eventé.

L'avis d'enquête ainsi que la notice explicative, les avis formulés dans le cadre de la consultation du maire et des gestionnaires de domaines publics, l'étude d'impact et son résumé non technique seront publiés sur le site internet de la Préfecture du Calvados (<http://www.calvados.gouv.fr>) au moins quinze jours avant le début de l'enquête. Toute information sur ce projet peut être obtenue auprès de Mme Cécile Lavogiez, chargée du projet pour la société ERDF au 02 35 07 20 92.

Le Président du Tribunal Administratif de Caen a désigné M. Leportoux en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Legrand en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

M. Leportoux se tiendra à la disposition du public en mairie de Caumont l'Eventé les jours et heures suivants :

Le lundi 6 juin 2016 de 9h00 à 11h00	Le mardi 14 juin 2016 de 15h00 à 17h30	Le samedi 25 juin de 10h00 à 12h00	Le vendredi 8 juillet de 10h00 à 12h00
---	---	---------------------------------------	---

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public à la mairie de Caumont l'Eventé ainsi qu'à la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie.

Le Préfet du Calvados statue par arrêté sur la demande d'approbation du projet d'ouvrage formulée par ERDF.

Fait à Caen, le 11 MAI 2016  
Pour le Préfet du Calvados et par délégation,  
le secrétaire général

  
Stéphane Guyon